

Eloquente réponse, qui ne supporte pas de réplique. Voltaire, tout impie qu'il fût, reconnaissait la nécessité de l'enseignement religieux. Il savait par expérience que l'impiété ne produit rien de bon, ni rien de durable, et il avertissait charitablement ses amis de ne pas tomber dans l'abîme où lui, en laissant s'éteindre sa foi, avait en même temps perdu son bonheur et le repos de son âme!

Ne désespérons du salut de personne

Voici deux traits qui doivent nous donner un immense espoir en la miséricorde de Dieu, lorsqu'un être qui nous est cher meurt dans des dispositions qui nous inquiètent.

Le premier est tiré de la *Vie du P. de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy.

Le général Exelmans, parent du P. de Ravignan, fut subitement précipité dans la tombe par un accident de cheval. Malheureusement il ne pratiquait pas.

Il avait cependant promis de se confesser, mais il n'en eut pas le temps. Le Père, qui depuis longtemps priait et faisait prier pour lui, demeura dans la consternation quand on lui apprit cette mort. Or, le jour même, une personne habituée aux communications célestes crut entendre une voix intérieure qui lui disait : « Qui donc connaît l'étendue de la miséricorde ? Sait-on la profondeur de la mer et ce qu'il y a dans l'océan ? Beaucoup sera pardonné à certaines âmes qui ont beaucoup ignoré ! »

L'autre trait est tiré de la *Vie de sainte Chantal*.

Une pieuse Visitandine, la Mère Marie-Denise de Martignat, célèbre par les révélations dont elle fut gratifiée, apprit un jour par révélation que le duc Charles-Amédée de Nemours s'était battu en duel avec son beau-frère, le duc de Beaufort, et avait été tué raide d'un coup d'épée. Cette triste nouvelle n'était pas encore connue à Annecy, quand la Mère Marie-Denise accourut aux pieds de sainte Chantal et lui dit :

« Ma Mère, le duc de Nemours est mort en duel ; mais Dieu lui a fait miséricorde ; il est en purgatoire. »

Sainte Chantal hésitait à croire cette révélation.